

Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : HP BTP Prénom :
Dénomination : Représenté par : LAFOSSE Thomas
Adresse Numéro : 665 Extension : Nom de la voie : rue des Voeux Saint Georges
Code postal 9 4 2 9 0 Localité : Villeneuve le Roi Pays :
Téléphone 0 6 0 8 1 2 2 7 0 3 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : thomas.lafosse @ hpbtp.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : 1 Rue du 19 Mars 1962
Code postal 9 5 4 8 0 Localité : PIERRELAYE

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : 2024-378/MV/AA/FP/GV/KT
Description des travaux : Mise en place d'un filet de protection sur la façade en brique de l'usine du SIAAP
Date prévue de début des travaux : 1 7 0 2 2 0 2 5 Durée des travaux (en jours calendaires) : 5

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 5 Date de début de réglementation 1 7 0 2 2 0 2 5
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler
Véhicules légers
poids lourds

Stationner
véhicules légers
poids lourds

Dépasser
véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
Les accès riverains et véhicules légers seront conservés

Déviation des PL et bus lors des travaux (entre 08h30 et 16h30) par la rue PASTEUR

.....
Autres prescriptions :
.....
.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité
Nom : Prénom :
Dénomination : Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :@.....

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 2/2/01 2/0/24

Nom : LAFOSSE Prénom : Thomas Qualité : Conducteur Travaux

420-Mr Thomas LAFOSSE
Conducteur de Travaux
Société LAFOSSE
Tél : 06 08 12 27 03



Rue du Général de Gaulle

Rue du Général de Gau

Rue du 19 Mars 1962

Zone travaux HPBTP

Rue du 19 Mars 1962

s Sablons

ROUTE
BARÉE



ROUTE
BARÉE
SAUF RIVERAINS

Demande d'interdiction de stationner au droit des travaux et interdiction de circuler pour les BUS et poids lourd.
La voie de circulation restantes est inférieure à 3m
Durée des travaux : du 17 au 21 Février 2025



- Itinéraire de déviation des bus :

- Déplacement de l'arrêt de bus
- Itinéraire normal : Rue du Dr Albert Calmette → Rue du 19 Mars 1962 → D14
- Itinéraire travaux **Rue du Dr Albert Calmette → Rue Pasteur → D14**

